



Mesdames et Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour le dernier groupe de travail académique portant sur la simplification des tâches administratives des directeurs-trices d'école.

Comme il est précisé dans le compte-rendu que vous nous avez adressé du précédent groupe de travail académique, la démarche nationale a été menée et un certain nombre de documents ont été produits.

Du point de vue départemental, les groupes de travail ont été réunis, des propositions ont été portées et des protocoles verront sans doute le jour, porteurs de préconisations ou de recommandations.

L'échelon académique a tâché d'apporter des réponses à la surcharge de travail des directeurs-trices au travers de la plateforme d'échanges, de la rédaction d'une charte académique sur l'usage des mails et la création d'un livret d'accueil des nouveaux personnels dans les écoles (AESH, CUI CAE, stagiaires...).

Le SNUipp-FSU est fondamentalement attaché à la direction et au fonctionnement d'école.

Il défend l'idée d'un directeur, qui n'est pas un supérieur hiérarchique mais un enseignant, pleinement engagé dans son école et avec ses collègues, animateur de l'équipe pédagogique, responsable du fonctionnement de l'école et en relation avec les partenaires de l'école. Pour le SNUipp-FSU, ces tâches ont toutes leur niveau d'exigence et aucune ne peut accaparer totalement le/la directeur-trice. Aujourd'hui, les collègues se plaignent d'un directeur totalement absorbé à une gestion administrative et paperassière de l'école.

Le SNUipp-FSU a travaillé avec les collègues directeurs-trices lors de rencontres départementales et a nationalement, une commission permanente sur le sujet.

Tous-toutes sont unanimes : la simplification des tâches ne doit pas correspondre à un toilettage léger appuyé sur des réponses techniques, sur des recommandations et des préconisations dont nous savons qu'elles échoueront de toute façon face aux conditions actuelles et au manque de personnels. La simplification ne doit pas non plus être circonscrite

dans le temps, pour que le mouvement de surcharge reprenne de plus belle une fois les discussions terminées (ou pas même terminées, puisqu'il semble que les directeurs viennent d'hériter d'une nouvelle mission qui consiste à distribuer les bulletins de salaire à leurs collègues).

La direction d'école a besoin d'un mouvement de fond qui s'appuie sur la présence d'une aide administrative dans chaque école.

Le recrutement, la formation et la titularisation de personnels affectés à l'aide administrative permettrait de soulager les directeurs-trices de nombre de tâches mais aussi de créer les conditions d'une école disponible et accueillante pour le public qui la sollicite et de participer à l'encadrement de la vie quotidienne des établissements. Le recrutement en masse d'aides administratives serait aussi un levier de lutte contre le chômage actuel.

Le 2<sup>ème</sup> point qui est essentiel pour le SNUipp-FSU et qui apparaîtrait comme une avancée véritable pour alléger le travail des directeurs-trices est l'obligation de la tenue des réunions avec l'administration (IEN, DASEN...) sur le temps de présence élèves (en privilégiant le temps hors décharge, hors 108H et avec remplaçant).

Le 3<sup>ème</sup> point est la restauration d'une relation de confiance et de respect avec la hiérarchie : fin du management public, respect des champs de compétences, exercice plein et entier de la liberté pédagogique.

Pour le SNUipp-FSU et pour les collègues directrices, directeurs et chargé-es d'école, il y a urgence à répondre à ces 3 sollicitations. Dans le cas contraire, cette démarche de simplification n'aura généré pour les directeurs-trices que le mauvais constat d'un rendez-vous manqué et l'amertume du temps perdu.

---

Par ailleurs et sur un autre sujet, nous tenons à vous faire part de notre mécontentement quant à la non prise en compte de notre demande de report de la réunion de ce jour. La FSU est la fédération syndicale majoritaire. Il nous semble, pour le moins, contestable de ne pas accepter de déplacer une réunion pour laquelle notre délégation vous fait part de ses difficultés de présence. Cela nous semble d'autant plus contestable que l'organisation que vous avez choisie pour ce groupe de travail minore et bafoue la représentativité de la FSU.

